BRESSUIRE La ville qui ose	Extrait du Registre des délibérations du **Conseil Municipal** de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre **22232**

SEANCE du : **12 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 6 décembre 2022.

ETAIENT PRESENTS			
Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Constance MACKOW	Alain ROBIN
Thierry BAUDOUIN	Bruno COTHOUIS	Emmanuelle MENARD	Philippe ROBIN
Florence BAZZOLI	Pascale FERCHAUD	Jean-François MOREAU	Anne ROUX
Bruno BODIN	Stéphanie FILLON	Nathalie MOREAU à partir de 19h10	Marinette TALLIER
Hélène BROSSEAU	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MORIN	Rodolph THIBAUDEAU
Pierre BUREAU	Pascal GABILY	Pierre MORIN	Véronique VILLEMONTEIX

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		
Anita BRIFFE à Pierre MORIN	Jamel CHENIOUR à Jean-François MOREAU	Bérangère BAZANTAY à Yannick CHARRIER
Marie JARRY	Sandrine DELUGEAU	Nathalie MOREAU, jusqu'à 19h10

Secrétaire de séance : Stéphanie FILLON, assistée des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.
Assistaient également : Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services
Yoan FONTENEAU – Directeur des Services Techniques

◆◆◆

Modification de voirie par le Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier de Bressuire / Geay / Faye l'Abbesse

Vu l'article L,121-17 du code rural et de la pêche maritime,

Vu l'article 2 de l'ordonnance n° 59-115 du 7 janvier 1959,

Le 14 novembre dernier, Madame le Maire a reçu un courrier du Président de la commission communale d'aménagement foncier présentant son projet de créations, modifications et suppressions de voies communales, chemins ruraux et chemins de randonnées.

Cette demande entre dans le cadre de la nouvelle liaison routière entre la commune déléguée de Noirterre et l'hôpital Nord Deux-Sèvres.

Aménagement Foncier Agricole et Forestier de BRESSUIRE-GEAY-FAYE L'ABBESSE

Commune de BRESSUIRE

Modification de la voirie communale et rurale (article L121-17 du Code Rural)

Etat des voies communales ou chemins ruraux supprimés			Etat des voies communales ou chemins ruraux modifiés ou créés		
N° du chemin	Longueur en ml	Emprise en m2	N° du chemin	Longueur en ml	Emprise en m2
1	498	4502	1	385	3934
TOTAL	498	4502	TOTAL	385	3934

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20221215-DG_DEL_2022_232-DE
Date de télétransmission : 15/12/2022
Date de réception préfecture : 15/12/2022

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal décide :

- **D'APPROUVER** le projet de modification à apporter au réseau des voies communales et des chemins ruraux proposées par la commission communale d'aménagement foncier ;
- **DE CREER** les chemins ruraux dont le détail figure au tableau joint ;
- **DE SUPPRIMER** les chemins ruraux dont le détail figure au tableau joint.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,

Stéphanie FILLON

Le Maire,

Emmanuelle MENARD

MAIRIE BRESSUIRE (DEUX-SEVRES)

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20221215-DG_DEL_2022_232-DE
Date de télétransmission : 15/12/2022
Date de réception préfecture : 15/12/2022

Auteur de l'acte : Ville de Bressuire / Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le : 15 DEC. 2022

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

COMMISSION INTERCOMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER DE BRESSUIRE - GEAY - FAYE L'ABBESSE

PROJET

COMMUNE DE BRESSUIRE

MODIFICATION DE LA VOIRIE COMMUNALE ET RURALE

Article L121-17 du Code Rural

Plan approuvé par le Conseil Municipal

dans sa séance du 12 décembre 2022

Mr Le Maire

MAIRIE de BRESSUIRE (Deux-Sèvres)

Le Maire,
Emmanuelle MENARD

LEGENDE

- Routes départementales
- Voies communales et chemins ruraux conservés
- Chemins ruraux créés ou modifiés
- Chemins ruraux supprimés

GEOUEST
26, Rue Jacques-Yves Cousteau
BP 50352
85009 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél : 02-51-37-27-30

Echelle : 1/5000